

☀️ QUI FAIT LA DEMANDE D'INSCRIPTION ? ☀️

- La personne elle-même
- Son représentant légal
- Un tiers : parent, voisin, médecin traitant, services sociaux...

La confirmation par la personne concernée est obligatoire.

Celle-ci recevra un accusé de réception validant l'inscription. Les personnes concernées peuvent à tout moment se retirer de la liste.

☀️ INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE ☀️

C.C.A.S.

102 bis rue de la République
92800 PUTEAUX

01 46 92 95 95

Les données concernant cette liste sont confidentielles et ne peuvent être consultées que dans le cadre légal strict et par des personnes dûment habilitées à la mise en place du dispositif.

Services dédiés aux personnes âgées :

- Aides à domicile
- Téléassistance
- Portage de repas
- Coordination gériatrique
- Mobicar
- Actions de prévention
- Loisirs, ateliers...

☀️ URGENCE ☀️

En cas de coup de chaleur (peau chaude et rouge, maux de tête violents, nausées...)

il y a urgence
Appelez le 15

CONTACTS UTILES

Canicule Infos Service : 0800 06 66 66

Pompiers : 18

Urgences : 15

Centre Hospitalier Intercommunal
Courbevoie Neuilly Puteaux

Service des urgences :

01 40 88 60 00

SOS médecin 92 :

01 46 03 77 44

Pharmacies de garde :

Consultez Puteaux Info

en fin de magazine ou le site Internet

<http://monpharmacien-idf.fr>

ou appeler le commissariat :

01 55 91 91 40



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

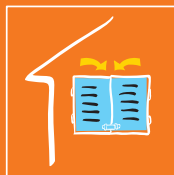
**PRÉVENTION
CANICULE**

Pour un été en toute tranquillité



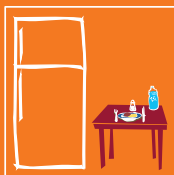
☀️ PENDANT L'ÉTÉ ☀️

- Vérifiez la bonne isolation de votre logement : volets, rideaux et stores.



- Équipez-vous d'un ventilateur et d'un brumisateur.

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre réfrigérateur.



- Si vous sortez, prévoyez un chapeau, des vêtements amples, en coton et de couleurs claires.

- N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de maladie ou de traitement.



- Passez quelques heures dans des endroits climatisés : Club 102, le Central, Palais de la Médiathèque, CMS Dolto, PPI, Palais de la Jeunesse, centre commercial des 4 Temps...

☀️ DES GESTES UTILES ☀️ EN CAS DE FORTES CHALEURS

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (de 11h à 17h) et ne faites pas d'effort physique (jardinage, bricolage...).



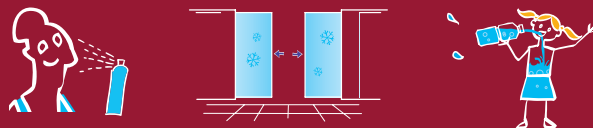
- Buvez même sans soif au minimum 10 verres d'eau par jour.



- Évitez l'alcool, le café et le thé.
- Privilégiez la consommation de crudités et de fruits.
- Protégez votre logement en fermant les volets et les fenêtres le jour et ouvrez la nuit pour rafraîchir les pièces.



- Humidifiez-vous le plus possible en utilisant un brumisateur, un gant humide ou en prenant des douches ou des bains de pieds.



- N'hésitez pas à demander de l'aide à un parent ou à un voisin.
- Prenez des nouvelles de vos voisins.

☀️ RECENSEMENT CANICULE ☀️

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre du Plan national de prévention canicule, chaque ville doit recenser les personnes fragilisées.

En période de canicule, le C.C.A.S. assure un contact téléphonique convivial et régulier avec les personnes qui ont souhaité s'inscrire sur le registre canicule.



POUR QUI ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes handicapées
- Les personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptées au travail.

**N° Azur
canicule C.C.A.S.**

0 810 092 800

(0.12 € par minute depuis un poste fixe)